



Consommation réelle EDF impossible

Par fougou

Bonjour,

Suite a un déménagement, EDF a réalisé une facture de fin de contrat.
Celle ci se base sur la relève réelle de mon arrivée en juillet dernier jusqu'a une relève réelle de Mars 2013.

Or la consommation est telle qu'EDF me demande 2000?, ce qui est impossible de consommer en a peine 9 mois (38m²), même en chauffant à fond et en laissant tourner le chauffe-eau aux heures pleines.

Les conseillers aux téléphone me disent qu'effectivement c'est impossible, mais les relèves étant réelles et donc correspondant à ma consommation réelle, il était impossible de faire quoi que ce soit.

Un électricien est venu pour vérifier mon installation: Rien, si ce n'est que mon installation n'a pas de disjoncteur.

Le bureau UFC Que Choisir de Nantes me dit qu'ils ne peuvent rien faire.

Ayant quitté l'appartement et ayant résilié, EDF ne veut pas envoyer d'agent pour vérifier le compteur, et le nouveau locataire ne veut pas l'appeler non plus. Je suis donc coincé.

Je commence par perdre espoir. Quels sont mes recours?